

Ecolave complète son implantation dans la Marne

La franchise de lavage et préparation automobile nantaise couvre désormais l'intégralité du département 51. En effet, après Maxim Guislain pour l'agglomération rémoise, Claude Lopez devient nouveau franchisé de l'enseigne pour les zones de Châlons-en-Champagne et d'Épernay. Afin de lancer ce projet professionnel, il a posé une disponibilité d'un an renouvelable pour son poste au Département.



Un métier de précision : la préparation automobile

Après avoir exercé le métier d'ambulancier dans l'armée pendant onze ans, Claude Lopez a oeuvré plusieurs années pour l'entretien des routes au sein du département de la Marne. Cet homme engagé, pompier volontaire à Vertus et passionné d'automobile depuis son plus jeune âge, explique : **« j'étais à la recherche d'un métier motivant dans le secteur de l'automobile. Comme je suis minutieux et même maniaque, je souhaitais trouver une activité me permettant d'utiliser ces qualités, c'est dans ce cadre que je me suis intéressé au lavage et à la préparation automobile. Pour me lancer en toute sérénité, j'ai décidé de me mettre en disponibilité de mon emploi au sein du Département ».**



Une franchise qui guide tout au long du projet de création d'entreprise

Désirant être bien accompagné pour ses premiers pas en tant qu'entrepreneur, Claude se tourne très vite vers la franchise : « ***j'ai découvert l'enseigne Ecolave sur internet dans un premier temps. J'ai été séduit par le concept, le logo et l'aspect écologique des prestations proposées.*** » Dès lors, tout va très vite. Claude rencontre le fondateur de l'enseigne, Jérémy Richard, au siège social nantais. La rencontre s'avère concluante et la zone de chalandise est définie d'un commun accord. Le montage du projet se déroule ensuite sans difficulté, Claude est guidé grâce à la procédure communiquée par Ecolave à tous ses futurs franchisés. Les deux banques sollicitées donnent immédiatement leur accord. Les trois semaines de formation ont lieu en juin et Claude est aujourd'hui prêt à aller à la rencontre des professionnels et des particuliers pour leur présenter la large palette de prestations Ecolave.

Dans l'avenir, Claude Lopez espère créer de l'emploi et ouvrir un centre fixe, ainsi que plusieurs autres unités mobiles.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, réparation des impacts sur les pare-brise, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...



À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » a nommé Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.

